

Logiciels : les éditeurs français dynamiques, mais en mal de fonds



Le dynamisme des éditeurs de logiciels français, qui affichent un **chiffre d'affaires** en croissance de 6 %, à 6,6 milliards d'euros en 2014, ne doit pas occulter leurs difficultés. C'est le principal constat de la 11^e édition du Truffle 100 France, classement des 100 premiers acteurs du secteur, dévoilé ce mercredi et toujours dominé par Dassault Systèmes.

Lancé à l'initiative de Truffle Capital en 2005, cet observatoire est réalisé en partenariat avec le cabinet spécialisé CXP. « *Il faut reconnaître que l'industrie du logiciel reste un secteur d'avenir, qui se montre indubitablement dynamique au niveau commercial et à l'exportation, avec des investissements en R&D supérieurs au milliard d'euros, même s'ils sont en légère érosion* », estime Bernard-Louis Roques, cofondateur et directeur général de Truffle Capital (photo).

Première difficulté majeure : « *La pression sur les marges est de plus en plus forte pour les éditeurs français face à une concurrence internationale féroce* », ajoute-t-il. Résultat : le montant des rachats de sociétés tricolores par des entreprises étrangères a bondi de 113,9 millions d'euros en 2013 à 189 millions en 2014, à commencer par la reprise d'eFront par le britannique Bridgepoint pour 60 millions.

Un secteur mal valorisé

Autre problème récurrent, l'accès au financement reste difficile, tant le **recours** à la Bourse qu'au **capital-risque**. « *Seuls 22 éditeurs sont cotés sur les 100 premiers classés en 2014 contre 33 en 2013. Les marchés boursiers valorisent mal cette industrie, qui est pourtant créatrice de valeur et d'emplois en France, avec un risque de délocalisation de la R&D quasi nul* », insiste Bernard-Louis Roques. « *Et les FCPI qui sont les principaux financeurs du secteur connaissent une baisse significative de leurs fonds d'un tiers.* »

Comment sortir de ce paradoxe ? « *Il faut avoir une politique industrielle courageuse qui débloque les investissements nécessaires et flèche l'épargne, en particulier l'assurance-vie, vers l'innovation* », rappelle-t-il.